



PRÉSENTATION BUDGÉTAIRE 2023



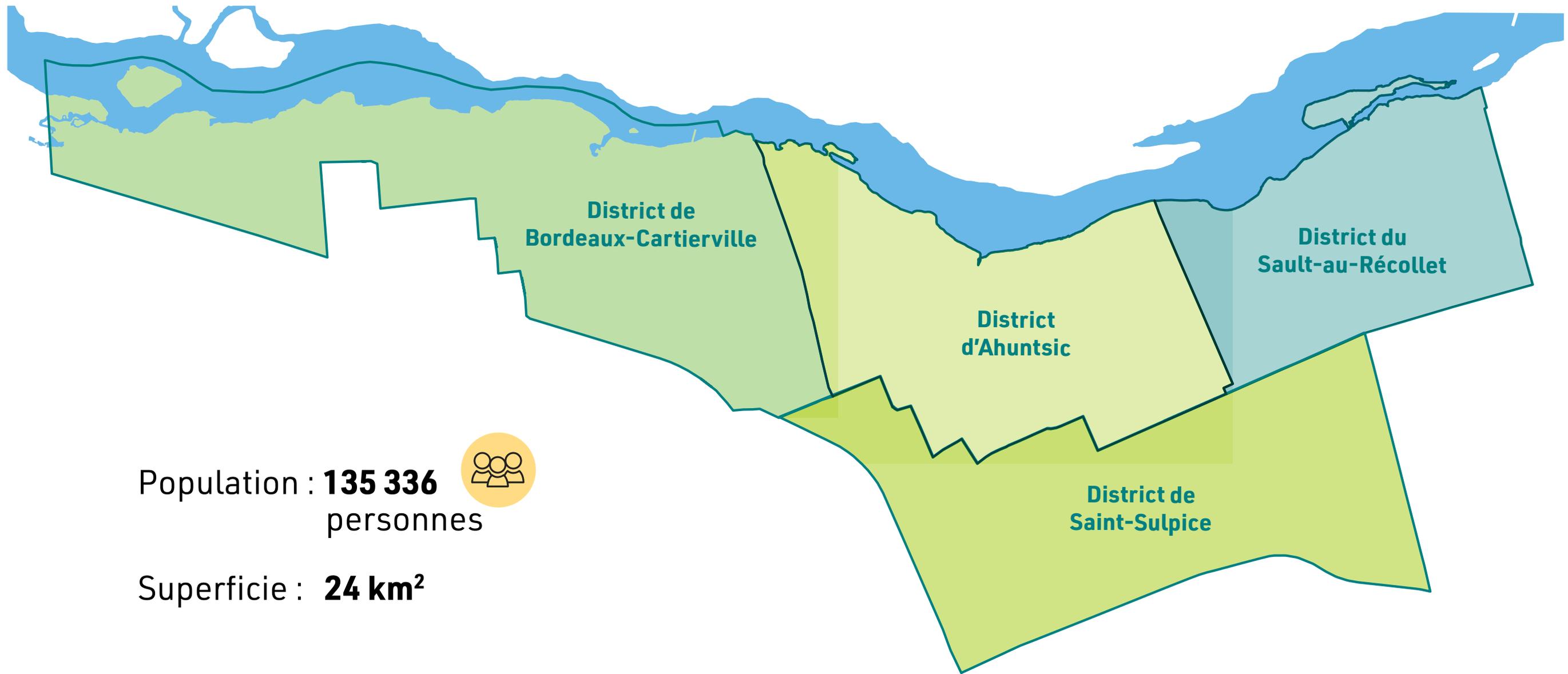
- Les articles 474.2 L.c.v (Loi des cités et villes) et 956 C.m (Code municipal) prévoient l'obligation pour le conseil de tenir, au cours de la période de l'adoption de son budget annuel, une séance pendant laquelle les délibérations du conseil et la période de questions doivent porter exclusivement sur le budget de fonctionnement ou le programme triennal d'immobilisations.
- Il s'agit en fait d'une séance extraordinaire consacrée au budget de la municipalité.





- Adoption des budgets (budget de fonctionnement et Programme triennal d'immobilisations) de l'arrondissement par le conseil d'arrondissement
- Dépôt des budgets d'arrondissement au comité exécutif de la Ville de Montréal
- Adoption du budget de la Ville de Montréal par le conseil municipal de la Ville de Montréal
- Adoption du budget de l'agglomération par le conseil d'agglomération de la Ville de Montréal

L'ARRONDISSEMENT D'AHUNTSIC-CARTIERVILLE



Population : **135 336**  personnes

Superficie : **24 km²**

Infrastructures :

326 km de rues locales et artérielles

482 km de trottoirs

357 km de conduites d'égout

340 km de conduites d'aqueduc

79 installations (parc immobilier)

77 parcs

19 patinoires extérieures

10 jeux d'eau

8 jardins communautaires

6 pataugeoires

3 piscines

3 arénas

3 bibliothèques

1 maison de la culture



Variation de la population
2016/2021 : **+ 0,8 %**

Population 2021 : **135 336**

Hommes : **49 %**

Femmes : **51 %**

	Hommes	Femmes	Total	%
100 ans et plus	15	40	55	0,0 %
80 à 99 ans	2 980	5 450	8 430	6,2 %
70 à 79 ans	4 525	5 915	10 440	7,7 %
60 à 69 ans	7 065	7 835	14 900	11,0 %
50 à 59 ans	8 835	8 225	17 060	12,6 %
40 à 49 ans	9 510	9 235	18 745	13,9 %
30 à 39 ans	9 535	9 871	19 406	14,3 %
20 à 29 ans	8 475	8 600	17 075	12,6 %
10 à 19 ans	7 030	6 825	13 855	10,2 %
0 à 9 ans	7 895	7 475	15 370	11,4 %



Source : Recensement de 2021
de Montréal en statistiques

Ménages

1 personne	42,2 %
2 personnes	27,2 %
3 personnes	12,7 %
4 personnes	11,3 %
5 personnes et +	6,6 %

Logements

Propriétaires :	39 %
Locataires :	61 %

BUDGET DE FONCTIONNEMENT
EXERCICE FINANCIER 2023

Le budget de fonctionnement présente la manière dont l'arrondissement équilibre ses dépenses et ses revenus afin de financer les services qu'elle offre à sa population.

À titre d'exemples, les dépenses (de rémunération, d'achats de biens et services, de contributions financières) relatives aux opérations de déneigement, de collectes de déchets, d'entretien des rues, des parcs et des espaces verts ainsi qu'aux services rendus dans nos bibliothèques, maison de la culture et installations sportives font partie du budget de fonctionnement.





- Budget équilibré de **63 313,6 \$**, une hausse de **4,94 %** par rapport au budget de l'année 2022
- Indexation des transferts centraux de **2 %**
- Un taux de taxation de **0,0435** du 100 \$ d'évaluation pour la taxe relative aux services
- Indexation des tarifs à **2 %**

En lien avec le *Plan stratégique de l'arrondissement*, l'offre de services à la population sera améliorée, notamment grâce aux actions suivantes :

- consolider les équipes de la circulation, de la culture et des jardiniers
- poursuivre la mise en œuvre du *Plan maître de plantation* afin de planter au moins 1 300 arbres par année, en priorisant les îlots de chaleur comme lieux de plantations
- poursuivre l'implantation d'au moins 100 dos d'âne par année et des mesures d'apaisement de la circulation, en particulier aux abords des lieux où circulent des personnes en situation de vulnérabilité
- mettre en œuvre le *Plan directeur des parcs et espaces verts*, notamment avec la tenue de consultations publiques qui permettront d'identifier les aménagements qui seront effectués dans les parcs
- réaménager le parc Avila-Vidal et ses aires de jeux, ainsi que les jeux d'eau du parc Henri-Julien

- poursuivre l'application du *Plan d'action intégré en diversité et en inclusion sociale 2021-2026*
- mettre en œuvre *Vision et Plan de développement économique de l'arrondissement 2022-2025*
- poursuivre la mise en œuvre du *Plan propreté* de l'arrondissement
- offrir les premiers services du Centre culturel et communautaire de Cartierville
- mettre en place un premier quartier culturel dans l'arrondissement
- effectuer la réfection de la rue Sackville, entre Fleury Est et Prieur Est, la construction d'un mur de protection sur la rue Crevier ainsi que le prolongement de la rue Yvette-Brillon
- poursuivre la mise en œuvre des projets sélectionnés au cours de la 2^e édition du budget participatif

ENVELOPPE BUDGÉTAIRE

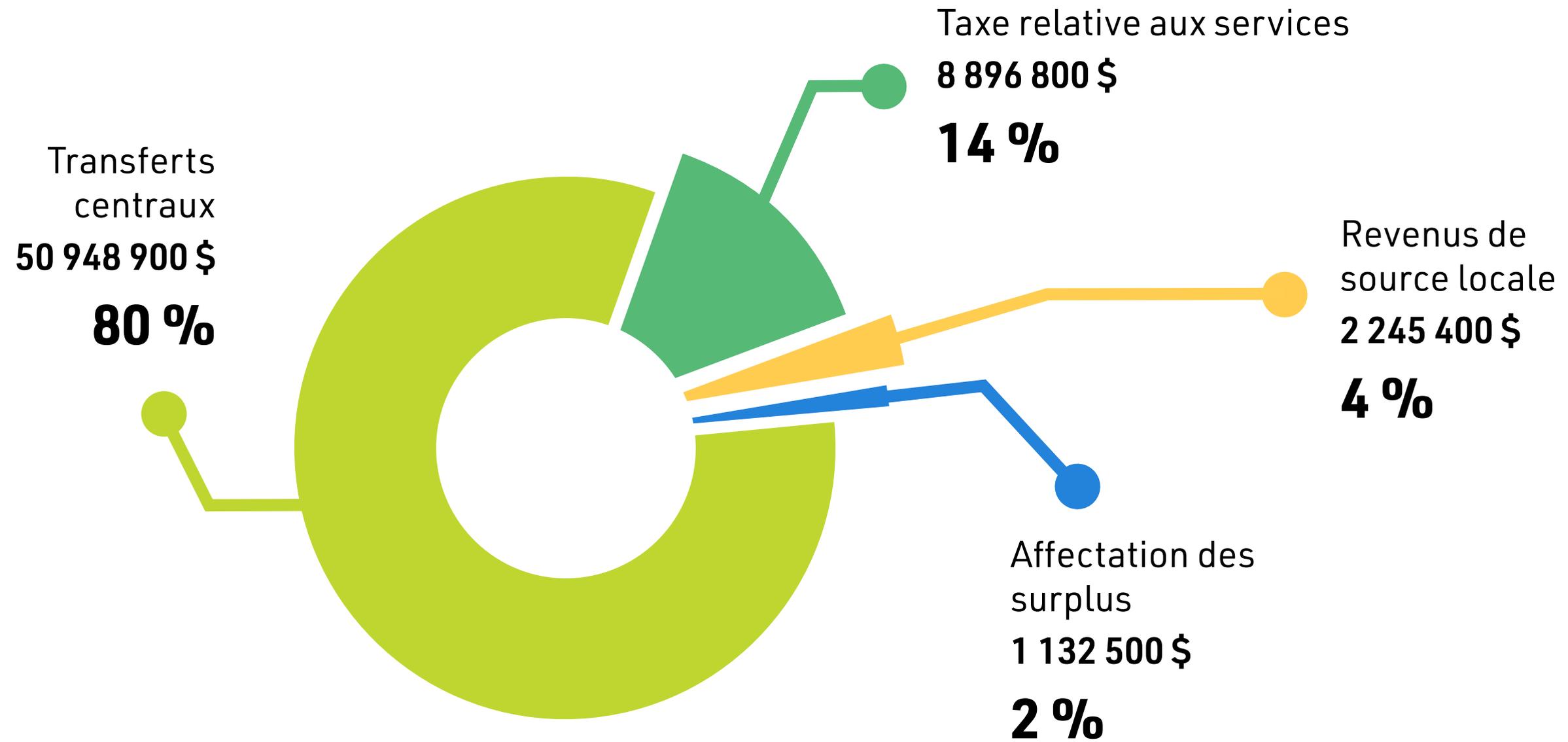
(en milliers de dollars)

	2021	2022	2023	Écart 2023/2022
1 Transfert de la ville centre	48 932,9 \$	49 655,4 \$	50 948,9 \$	1 293,5 \$
2 Taxe relative aux services	7 677,1 \$	8 050,5 \$	8 986,8 \$	936,3 \$
3 Revenus de sources locales	2 014,1 \$	2 014,1 \$	2 245,4 \$	231,3 \$
4 Affectation de surplus		613,1 \$	1 132,5 \$	519,4 \$*
Budget	58 624,1 \$	60 333,1 \$	63 313,6 \$	2 980,5 \$

Définitions

- 1** Représente une partie des revenus perçus par la ville centre redistribuée aux arrondissements afin d'assurer les services de proximité.
- 2** Espace fiscal qui appartient à l'arrondissement et qui est perçu par le biais du compte de taxes.
- 3** Revenus provenant des divers services tarifés offerts par l'arrondissement (par exemple, la location d'installations sportives ou communautaires, l'occupation du domaine public, la réfection d'entrées charretières, etc.).
- 4** Somme issue d'une réserve financière, d'un fonds réservé ou d'un surplus de l'arrondissement.

* L'affectation de surplus pour équilibrer le budget 2023 de 1 132,5 \$ inclut le Plan local de déplacements au budget 2023. À la suite de l'addenda du dossier du Plan local de déplacements, un montant de 505,2 \$ sera soustrait pour l'année 2023, ce qui laisse une affectation nette de 627,3 \$. Un écart de 14,2 \$ par rapport au budget 2022.



Valeur utilisée pour calculer vos taxes de 2022



La plupart des taxes qui sont indiquées sur votre compte sont calculées selon la valeur de votre immeuble qui est inscrite au rôle d'évaluation foncière. Le rôle actuellement en vigueur couvre la période de 2020 à 2022.

Pour atténuer les répercussions d'une hausse de valeur sur le montant de vos taxes, la Ville a décidé en 2020 d'étaler sur trois ans la différence de valeur de votre propriété entre le rôle précédent et le rôle en vigueur.

Puisque 2022 correspond à la dernière année du rôle actuel, la valeur qui sert à calculer vos taxes 2022 est celle inscrite au rôle d'évaluation foncière.

Ce qui influence votre compte de taxes

Au-delà des décisions fiscales prises pour l'année 2022, votre compte de taxes peut augmenter ou diminuer dans des proportions différentes, notamment en raison de l'évolution de la valeur foncière de votre propriété par rapport à l'évolution de la valeur des autres propriétés situées sur le territoire de la Ville de Montréal.

Les décisions prises par votre arrondissement peuvent aussi influencer votre compte.

Taxes figurant sur votre compte

Votre compte de taxes contient :

- la taxe foncière générale qui finance les dépenses de la Ville;
- la taxe relative aux dettes des anciennes villes;
- une partie de la contribution versée à l'Autorité régionale de transport métropolitain (ARTM);
- les taxes à des fins spécifiques consacrées au financement de l'eau et de la voirie;
- les taxes imposées par les arrondissements.

Pour les immeubles non résidentiels, incluant les immeubles mixtes, des particularités s'appliquent. Des renseignements sont disponibles sur montreal.ca.

Qu'est-ce que la taxe relative aux dettes des anciennes villes?

Une nouvelle ligne intitulée *Taxe relative aux dettes des anciennes villes* figure sur votre compte.

Cette taxe vise à financer le remboursement des dettes contractées par les différentes municipalités avant les fusions de 2002.

Jusqu'à maintenant, ce financement était assuré par la taxe foncière générale, c'est pourquoi les taux étaient différents d'un secteur à un autre. À partir de 2022, ce financement est assuré par la taxe relative aux dettes des anciennes villes.

Cette taxe ne représente pas une nouvelle charge fiscale, puisque le taux de la taxe foncière générale a été ajusté.

Utilisez nos services en ligne

Vous pouvez consulter le solde de votre compte de taxes en ligne. Ce service vous permet notamment de :

- voir le solde de votre compte de taxes foncières et de droits sur les mutations immobilières;
- vérifier si des factures demeurent impayées;
- valider l'adresse de correspondance à votre dossier.

Pour utiliser ce service :

- Allez sur montreal.ca. Connectez-vous à votre compte ou créez-en un, et recherchez le service *Vérifier le solde de son compte de taxes*.
- Ayez en main votre numéro de compte de taxes foncières et votre code d'accès qui sont disponibles sur votre facture.

Fin du service postel^{MC}

Postes Canada ayant annoncé la fin du service postel^{MC}, les abonnés de ce service reçoivent désormais leur compte de taxes foncières annuelles par courrier régulier plutôt que par voie électronique.



ESTIMÉ DE LA TAXE RELATIVE AUX SERVICES D'UN CONDOMINIUM DE VALEUR MOYENNE

Valeur moyenne – CONDO au rôle d'évaluation 2020-2021-2022	262 300 \$
Valeur moyenne – CONDO au rôle d'évaluation 2023-2024-2025	362 100 \$
Hausse de la valeur foncière	99 800 \$

Étalement sur 3 ans 33 267 \$

Valeur imposable ajustée 2023 (262 300 \$ + 33 267 \$)	295 567 \$
Valeur imposable ajustée 2024 (295 567 \$ + 33 267 \$)	328 833 \$
Valeur imposable ajustée 2025 (328 833 \$ + 33 267 \$)	362 100 \$

Imposition 2022

Valeur imposable 2022	262 300 \$
Taux de taxe relative aux services 2022	0,0438/100 \$ d'évaluation
Montant de la taxe relative aux services 2022	114,89 \$

Imposition 2023

Valeur imposable 2023	295 567 \$
Taux de taxe relative aux services 2023	0,0435/100 \$ d'évaluation
Montant de la taxe relative aux services 2023	128,57 \$

Augmentation 13,68 \$

ESTIMÉ DE LA TAXE RELATIVE AUX SERVICES D'UNE PROPRIÉTÉ UNIFAMILIALE DE VALEUR MOYENNE

Valeur moyenne – UNIFAMILIALE au rôle d'évaluation 2020-2021-2022	588 100 \$
Valeur moyenne – UNIFAMILIALE au rôle d'évaluation 2023-2024-2025	809 100 \$
Hausse de la valeur foncière	221 000 \$

Étalement sur 3 ans **73 667 \$**

Valeur imposable ajustée 2023 (588 100 \$ + 73 667 \$)	661 767 \$
Valeur imposable ajustée 2024 (661 767 \$ + 73 667 \$)	735 433 \$
Valeur imposable ajustée 2025 (735 433 \$ + 73 667 \$)	809 100 \$

Imposition 2022

Valeur imposable 2022	588 100 \$
Taux de taxe relative aux services 2022	0,0438/100 \$ d'évaluation
Montant de la taxe relative aux services 2022	257,59 \$

Imposition 2023

Valeur imposable 2023	661 767 \$
Taux de taxe relative aux services 2023	0,0435/100 \$ d'évaluation
Montant de la taxe relative aux services 2023	287,87 \$

Augmentation **30,28 \$**

REVENUS PAR ACTIVITÉ SELON LES CATÉGORIES DU MAMH*

(en milliers de dollars)

	Réel 2021 comparatif	Budget 2022 comparatif		Variation 2023 vs 2022
		2022	2023	
Administration générale				
Application de la loi		0,0 \$	0,0 \$	0,0 \$
Grefe	7,9 \$	18,0 \$	18,0 \$	0,0 \$
Autres	26,4 \$	61,2 \$	231,2 \$	170,0 \$
Sous-total	34,3 \$	79,2 \$	249,2 \$	170,0 \$
Sécurité publique	20,1 \$	20,1 \$	20,1 \$	0,0 \$
Transport				
Voirie municipale	152,1 \$	261,0 \$	261,0 \$	0,0 \$
Circulation et stationnement	188,7 \$	160,1 \$	160,1 \$	0,0 \$
Autres	273,5 \$	106,5 \$	106,5 \$	0,0 \$
Sous-total	614,3 \$	527,6 \$	527,6 \$	0,0 \$
Hygiène du milieu				
Réseau distribution de l'eau potable	12,9 \$	49,0 \$	49,0 \$	0,0 \$
Réseau d'égouts	3,8 \$	24,2 \$	24,2 \$	0,0 \$
Sous-total	16,7 \$	73,2 \$	73,2 \$	0,0 \$

* Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation

REVENUS PAR ACTIVITÉ SELON LES CATÉGORIES DU MAMH (suite)

19

(en milliers de dollars)

	Réel 2021 comparatif	Budget 2022 comparatif	2023	Variation 2023 vs 2022
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	869,9 \$	977,0 \$	983,6 \$	6,6 \$
Industries et commerces	0,0 \$	8,2 \$	8,2 \$	0,0 \$
Sous-total	869,9 \$	985,2 \$	991,8 \$	6,6 \$
Loisirs et culture				
Patinoires intérieures et extérieures	92,2 \$	170,4 \$	170,4 \$	0,0 \$
Parcs et terrains de jeux	99,2 \$	68,4 \$	68,4 \$	0,0 \$
Activités récréatives et culturelles	1,0 \$	1,0 \$	1,0 \$	0,0 \$
Bibliothèques	35,7 \$	21,2 \$	21,2 \$	0,0 \$
Centres communautaires - activités culturelles	-2,8 \$	0,0 \$	61,3 \$	61,3 \$
Sous-total	225,3 \$	261,0 \$	322,3 \$	61,3 \$
Autres activités - revenus	60,6 \$	67,8 \$	61,2 \$	-6,6 \$
Total	1 841,2 \$	2 014,1 \$	2 245,4 \$	231,3 \$

Cadre financier – Dépenses supplémentaires à prévoir

Indexation des dépenses de rémunération	1 173 300 \$
Autres indexations	593 000 \$
Consolidation de l'offre de services (voir tableau à la page suivante)	1 214 200 \$

TOTAL DÉPENSES À PRÉVOIR

2 980 500 \$

Mode de financement des dépenses supplémentaires

Augmentation des transferts centraux	1 293 500 \$
Revenus supplémentaires - Taxe relative aux services	936 200 \$
Augmentation revenus - Loyer	231 300 \$
Reserve arrondissement	519 500 \$

TOTAL FINANCEMENT

2 980 500 \$

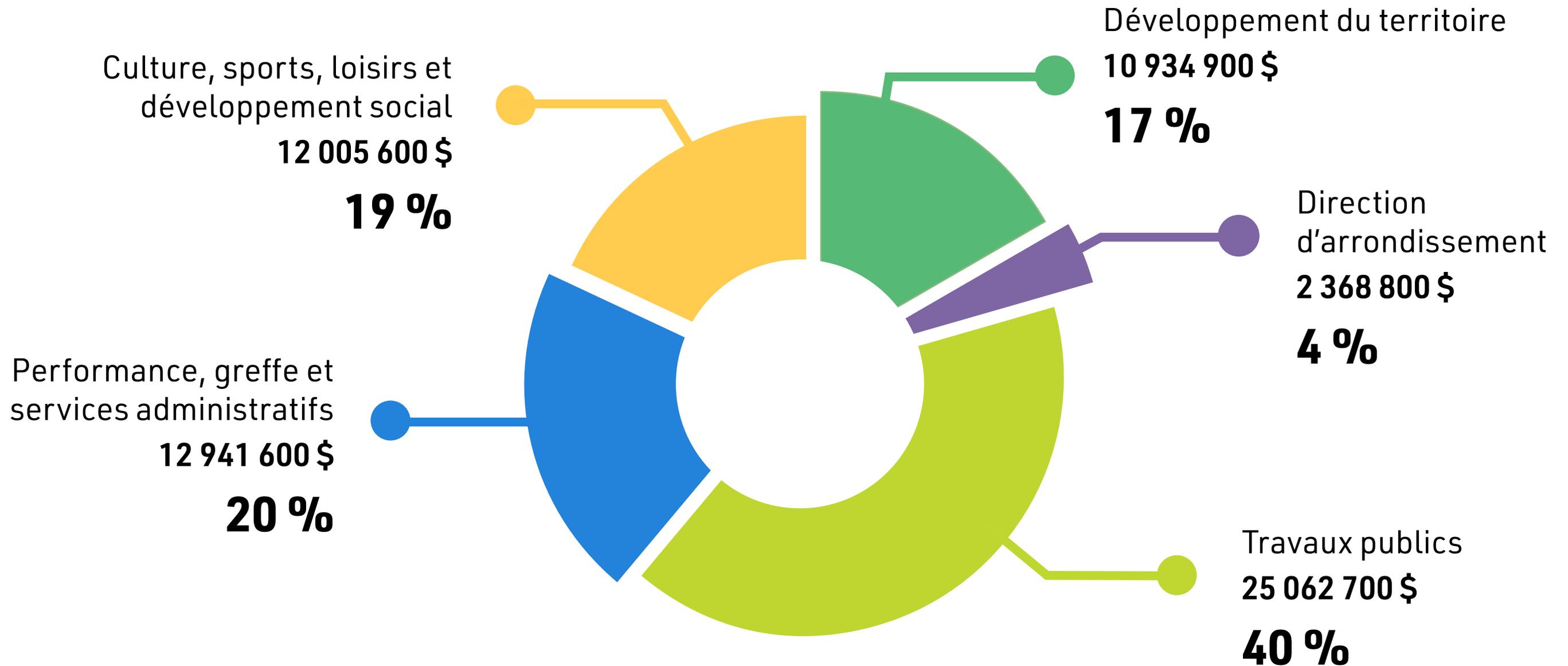
Description	Budget
Fermeture de rues - Corridors sécuritaires	30 000,00 \$
Location du 1405, boulevard Henri-Bourassa Ouest	60 000,00 \$
Location du sous-sol de l'église Saint-Simon-Apôtre	35 000,00 \$
Entretien de saillies	215 000,00 \$
Création - Division circulation	505 300,00 \$
Animation - Maison de la culture et Centre culturel et communautaire de Cartierville	285 000,00 \$
Agent de communication sociale - Bureau accès Montréal	83 900,00 \$
TOTAL	1 214 200,00 \$

RÉPARTITION DU BUDGET PAR DIRECTION

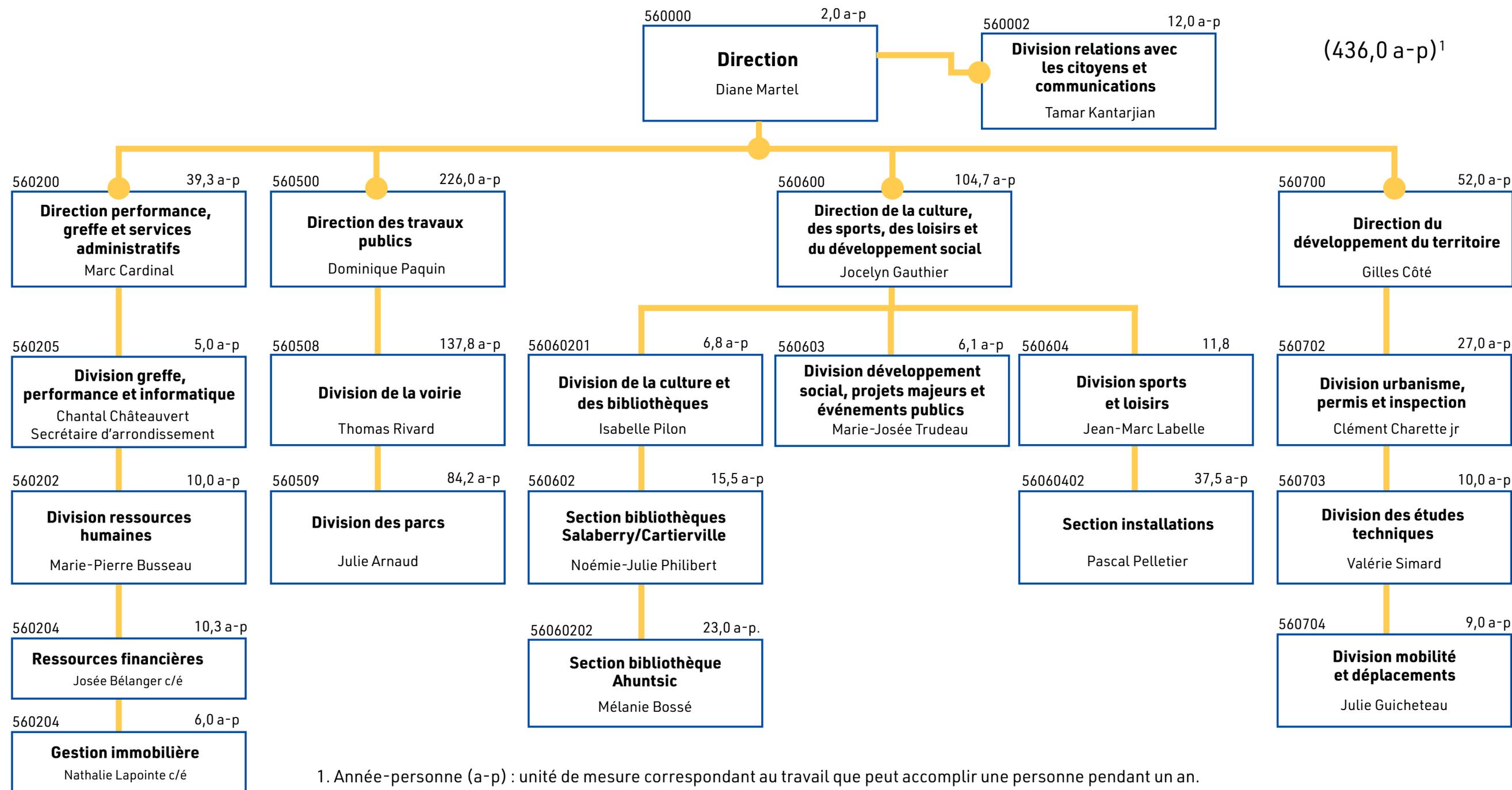
(en milliers de dollars)

	Budget 2021	Budget 2022	Budget 2023
Directions			
Travaux publics	23 876,4 \$ 41 %	24 481,2 \$ 41 %	25 062,7 \$ 40 %
Performance, greffe et services administratifs	11 715,2 \$ 20 %	12 371,9 \$ 21 %	12 941,6 \$ 20 %
Culture, sports, loisirs et développement social	10 895,0 \$ 19 %	11 137,2 \$ 18 %	12 005,6 \$ 19 %
Développement du territoire	9 280,0 \$ 16 %	10 227,80 \$ 17 %	10 934,9 \$ 17 %
Direction de l'arrondissement	2 857,5 \$ 5 %	2 115,0 \$ 4 %	2 368,8 \$ 4 %
Total	58 624,1 \$ 100 %	60 333,1 \$ 100 %	63 313,6 \$ 100 %

RÉPARTITION DU BUDGET PAR DIRECTION (suite)



ORGANIGRAMME 2023 - ARRONDISSEMENT D'AHUNTSIC-CARTIERVILLE



1. Année-personne (a-p) : unité de mesure correspondant au travail que peut accomplir une personne pendant un an.

EFFECTIFS PAR DIRECTION

(en année-personnes)

Directions	2021	2022	2023	Variation 2023/2022 année-personnes
Travaux publics	223,7	223,7	226,0	2,3
Culture, sports, loisirs et développement social	99,6	99,6	104,7	5,1
Développement du territoire	46,0	48,0	52,0	4,0
Performance, greffe et services administratifs	37,3	37,3	39,3	2,0
Direction de l'arrondissement	14,0	12,0	14,0	2,0
Total année-personnes	420,6	420,6	436,0	15,4

DÉPENSES PAR ACTIVITÉ SELON LES CATÉGORIES DU MAMH*

(en milliers de dollars)

	Réel	Budget		Variation 2023 vs 2022
	2021	2022	2023	
Administration générale				
Soutien aux instances politiques	479,1 \$	521,2 \$	632,3 \$	111,1 \$
Gestion financière et administrative	4 441,6 \$	4 690,1 \$	4 912,2 \$	222,1 \$
Greffe	594,1 \$	617,0 \$	631,2 \$	14,2 \$
Gestion du personnel	1 260,1 \$	1 496,8 \$	1 556,3 \$	59,5 \$
Relations avec les citoyens	1 550,4 \$	1 498,4 \$	1 598,2 \$	99,8 \$
Autres	0,0 \$	0,0 \$	0,0 \$	0,0 \$
Sous-total	8 325,3 \$	8 823,5 \$ 14,6%	9 330,2 \$ 14,7%	506,7 \$
Sécurité publique	375,5 \$	400,5 \$	411,2 \$	10,7 \$
Sous-total	375,5 \$	400,5 \$ 0,7%	411,2 \$ 0,6%	10,7 \$
Transport				
Enlèvement de la neige	4 270,6 \$	4 895,3 \$	5 204,6 \$	309,3 \$
Voirie municipale	5 131,8 \$	5 198,7 \$	5 350,6 \$	151,9 \$
Éclairage des rues	1 751,7 \$	1 832,1 \$	1 844,2 \$	12,1 \$
Circulation et stationnement	2 344,0 \$	2 338,0 \$	2 600,4 \$	262,4 \$
Sous-total	13 498,1 \$	14 264,1 \$ 23,6%	14 999,8 \$ 23,7%	735,7 \$
Hygiène du milieu				
Collecte déchets et matières recyclables	4 886,7 \$	4 170,4 \$	4 320,0 \$	149,6 \$
Réseau distribution de l'eau potable	3 378,7 \$	3 048,6 \$	2 901,3 \$	-147,3 \$
Réseau d'égouts	1 169,6 \$	824,3 \$	815,6 \$	-8,7 \$
Sous-total	9 435,0 \$	8 043,3 \$ 13,3%	8 036,9 \$ 12,7%	-6,4 \$

* Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation

DÉPENSES PAR ACTIVITÉ SELON LES CATÉGORIES DU MAMH (suite)

(en milliers de dollars)

	Réel	Budget		Variation
	2021	2022	2023	2023 vs 2022
Santé et bien-être	293,7 \$	380,9 \$	410,0 \$	29,1 \$
Sous-total	293,7 \$	380,9 \$ 0,6%	410,0 \$ 0,6%	29,1 \$
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	3 131,1 \$	3 118,1 \$	3 232,0 \$	113,9 \$
Industries et commerces	868,5 \$	572,9 \$	498,5 \$	-74,4 \$
Tourisme	10,6 \$	0,0 \$	0,0 \$	0,0 \$
Sous-total	4 010,2 \$	3 691,0 \$ 6,1%	3 730,5 \$ 5,9%	39,5 \$
Loisirs et culture				
Parcs et terrains de jeux	11 348,7 \$	9 546,7 \$	10 134,9 \$	588,2 \$
Activités récréatives et culturelles	6 440,9 \$	7 417,2 \$	7 877,1 \$	459,9 \$
Bibliothèques	3 839,7 \$	4 385,3 \$	4 596,8 \$	211,5 \$
Piscines intérieures et extérieures	1 522,6 \$	1 731,3 \$	1 893,0 \$	161,7 \$
Patinoires intérieures et extérieures	1 257,4 \$	1 774,0 \$	1 893,2 \$	119,2 \$
Autres	0,0 \$			0,0 \$
Sous-total	24 409,3 \$	24 854,5 \$ 41,1%	26 395,0 \$ 41,7%	1 540,5 \$
Total des dépenses	60 347,1 \$	60 457,8 \$ 100,0%	63 313,6 \$ 100,0%	2 855,8 \$

ÉTAT DES RÉSERVES FINANCIÈRES ET DES FONDS DE L'ARRONDISSEMENT

Réserves	31 décembre 2020	31 décembre 2021	11 octobre 2022
Développement	2 531 673 \$	2 081 990 \$	2 554 290 \$
Déneigement	1 695 000 \$	2 378 100 \$	2 447 650 \$
Immobilière	5 962 030 \$	4 445 524 \$	4 418 583 \$
SST (Santé et sécurité au travail)	975 829 \$	950 829 \$	972 620 \$
Imprévus	658 240 \$	879 362 \$	904 997 \$
TOTAL DES RÉSERVES	11 822 772 \$	10 735 805 \$	11 298 141 \$
Fonds de parcs et terrains de jeux	2 514 922 \$	2 551 434 \$	2 027 959 \$
Fonds d'unités de stationnement	969 634 \$	994 519 \$	1 007 019 \$
TOTAL DES RÉSERVES ET DES FONDS	15 307 328 \$	14 281 758 \$	14 333 119 \$

UTILISATION DES RÉSERVES FINANCIÈRES

Solde des réserves au 31 décembre 2021	10 735 805 \$
Plus : Surplus de gestion 2021	4 855 300 \$
Retour budget non utilisé 2021	699 507 \$
TOTAL	16 290 612 \$

Moins : Projets approuvés depuis le 1^{er} janvier 2022

		Résolution
Solidarité Ahuntsic - Redéveloppement du site Louvain Est	75 000 \$	CA22 090023
Ville en vert - Couches lavables	5 000 \$	CA22 080048
Îlot 84 - Espace éphémère Esplanade	75 000 \$	CA 22 090051
Marchés Ahuntsic-Cartierville	56 738 \$	CA22 090024
Plan maître de plantation 2022-2031	918 838 \$	CA22 090057
Plan local de déplacements (5 postes)	947 839 \$	CA22 090058
Traitement des demandes de permis (2 postes) 2022-2023	402 462 \$	CA22 090059
BC2 Groupe Conseil inc - Plan de développement économique	18 130 \$	CA22 090043
BC2 Groupe Conseil inc - Aire TOD Gare Bois-Franc	9 742 \$	CA22 080126

UTILISATION DES RÉSERVES FINANCIÈRES (suite)

		Résolution
Solidarité Ahuntsic - Augmentation des coûts locatifs du Centre communautaire Ahuntsic	50 000 \$	CA22 090069
Organisme Solon	20 000 \$	CA22 090071
Ville en vert - Au courant de l'agriculture 2022	15 000 \$	CA22 090109
Plan de propreté 2022	225 421 \$	CA22 090118
Rue partagée temporaire Gouin Est	75 000 \$	CA22 0900116
Budget participatif 3 ^e édition	415 000 \$	CA22 0900117
Appel de projets culturels - Dominica Merola (Artiste)	4 566 \$	CA22 09 0134
Appel de projets culturels - Contributions	25 000 \$	CA22 090141
Eurovia QC - dos d'âne	186 140 \$	CA22 09 0133
Quartier des spectacles - Exposition sur le thème du Coeur Nomade	25 197 \$	CA22 09 0145
École Saints-Martyrs-Canadiens (PSAÉ 2022)	166 855 \$	CA22 090166
Orchestre Métropolitain	40 000 \$	CA22 09 0143

UTILISATION DES RÉSERVES FINANCIÈRES (suite)

		Résolution
Contribution CRÉCA	10 000 \$	CA22 090181
Programme de soutien aux initiatives de développement économique	50 000 \$	CA22 090192
Entretien et réparation dans les parcs	91 313 \$	CA22 090179
Soutien Soverdi et Ville en vert - Renforcement de la canopée 2022-2023	190 000 \$	CA22 090170
Parcs forêt urbaine - Saillies végétalisées	215 000 \$	CA22 090178
Quartier culturel	25 000 \$	CA22 090215
Achat d'équipements scénographiques au Centre culturel et communautaire de Cartierville	26 940 \$	CA22 090203
Adoption du budget de fonctionnement 2023 de l'arrondissement – équilibre budgétaire	1 132 500 \$	CA 11 octobre
Addenda au Plan local de déplacements - soustraire l'année 2023 pour l'intégrer au budget 2023	(505 210) \$	CA 11 octobre
Total pour les projets approuvés depuis le 1^{er} janvier 2022	4 992 471 \$	
Solde des réserves financières au 11 octobre 2022	11 298 141 \$	

**PROGRAMME DÉCENNAL D'IMMOBILISATIONS (PDI)
2023-2032**



Planification des investissements que l'arrondissement prévoit réaliser au cours des 10 prochaines années. Cette planification peut être révisée chaque année afin de considérer les nouvelles priorités.

Les dépenses effectuées dans le cadre du PDI peuvent être financées par différentes sources, comme :

- des emprunts
- des programmes de la ville centre
- des subventions
- des réserves financières de l'arrondissement
- une taxation locale



À la charge des citoyen(ne)s de l'arrondissement

Frais financiers pour les investissements (immobilisations) réalisés de 2005 à 2021	(en milliers de dollars) Montant
Solde de la dette au 31 décembre 2021	45 161,7
Taxation 2023 préliminaire liée à ces emprunts	
Remboursement en capital	5 854,0
Remboursement en intérêts	1 283,3
Total des annuités	7 137,3

Enveloppe décennale de **71 130 000 \$** répartie également pour les années 2023 à 2032, soit **7 113 000 \$** par année.

Répartition des investissements :	2023	2023-2032
Programme de réfection routière	52 %	42 %
Programme de dotation d'installations sportives, communautaires et culturelles	21 %	3 %
Programme d'aménagement de parcs	16 %	26 %
Programme de protection de bâtiments	8 %	27 %
Programme d'achat de mobilier urbain	2 %	2 %
Programme informatique et technologique	1 %	1 %

Programme de réfection routière

Pour le réseau routier, la planification des travaux sera effectuée en assurant une coordination avec les différents services centraux concernés.

En 2023, les travaux suivants sont prévus :
réfection de la rue Sackville, entre Fleury Est et Prieur Est, construction d'un mur de protection contre les inondations sur la rue Crevier, prolongement de la rue Yvette-Brillon, implantation de mesures d'apaisement de la circulation, ajout de 100 dos d'âne ainsi que reconstruction de trottoirs et de bordures de rue.



Programme d'aménagement de parcs

Des travaux d'entretien auront lieu dans différents parcs. À titre d'exemple, le sentier principal du parc Saint-Alphonse sera remis à neuf. L'arrondissement achèvera les consultations publiques pour le parc Marcelin-Wilson pour commencer les travaux en 2023. De plus, à l'automne 2022 et au printemps 2023, des consultations se tiendront pour réaménager des parcs en 2024.

Programme de protection de bâtiments

En 2023, des travaux auront lieu au centre mécanique du parc Henri-Julien.

Programme de dotation - installations sportives, communautaires et culturelles

Des travaux de toiture au Centre culturel et communautaire de Cartierville seront réalisés.

INVESTISSEMENTS PRÉVUS EN 2023

(en milliers de dollars)

Programmes	Arrondissement	Ville centre *	Total
Programme d'aménagement de parcs	1 150,0		1 150,0
Programme de dotation-installations sportives, communautaires et culturelles	1 500,0		1 500,0
Programme d'achat de mobilier urbain	150,0		150,0
Programme de réfection routière	3 688,0	1 575,0	5 263,0
Programme de protection de bâtiments	575,0		575,0
Programme informatique et technologique	50,0		50,0
TOTAL	7 113,0	1 575,0	8 688,0

* L'arrondissement utilisera les budgets disponibles provenant des différents programmes de la ville centre afin de maximiser les investissements dans ses infrastructures.

MERCI !